

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2021

TENUE EN MAIRIE À 17 h 45

PRESENTS : Stéphane BLIN, Joëlle CHAMMARTIN, Frédéric DALAIGRE, Nicole DEYRIEUX, Michel ERICK, Kévin FAYOL, Guy FREDOUELLE, Christian GLODT, Pierre IMHOF, Yoann MALAPAIRE, Patricia MOREL.

ABSENTS EXCUSÉS : Néant

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Kévin FAYOL

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Les votes portent sur 11 voix.

Monsieur le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Demande de reconnaissance en péril imminent
- Motion de la fédération des communes forestières

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 31 mai 2021

Monsieur Kévin FAYOL, secrétaire de séance, a donné lecture du procès-verbal de la réunion du 31 mai 2021.

Les membres présents n'ont fait aucune remarque. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

N°39/28062021 – Décisions modificatives budgétaires n°1 – budget commune

Monsieur le Maire informe que :

- suite au départ du locataire 4 rue du lavoir, il convient de restituer la caution,
- suite à la délibération du Conseil Municipal du 3 mai 2021 décidant la gratuité des loyers du salon de coiffure situé 2 Route du Wolfram pendant l'arrêt maladie de Mme LAJARGE soit du 15 février au 4 juillet 2021, du local commercial situé 4 Route du Wolfram pour les mois de juin et juillet à Mme SIMEON et M. LE ROUX

- à l'adoption d'une subvention exceptionnelle au club photo Echass'images d'Echassières de 500 €,

il convient de prendre les décisions modificatives budgétaires suivantes pour insuffisance de prévisions budgétaires du budget commune :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<u>Compte 165</u>	+ 285 €		
Dépôts et cautionnement reçus			
<u>Compte 020</u>	- 285 €		
Dépenses imprévues			
Total	0 €	Total	

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<u>Compte 65548</u>	+ 500 €		
Subventions de fonctionnement aux associations			
<u>Compte 6748</u>	+ 564 €		
Autres subventions exceptionnelles			
<u>Compte 022</u>			
Dépenses imprévues	- 1 064 €		
Total	0 €	Total	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** la restitution de la caution de 285 euros à Aurélien BARRÉ sur le budget communal 2021 au compte de dépenses 165.
- **Décide** l'octroi d'une subvention exceptionnelle au club photo Echass'images d'Echassières de 500 € pour parfaire au financement de leur exposition photo,
- **Approuve** les modifications budgétaires au budget Wolframines 2021 présentées ci-dessus.

Vote : Pour 11
 Contre 0
 Abstention 0

N°40/28062021 – Décisions modificatives budgétaires n°1 – budget Wolframines

Monsieur le Maire informe que suite à une régularisation de mandats d'EDF pour le musée Wolframines, il convient de prendre les décisions modificatives budgétaires suivantes pour insuffisance de prévisions budgétaires du budget commune :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<u>Compte 60612</u>	- 1868 €		
Electricité			
<u>Compte 6718</u>	+ 1868 €		
Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion			
Total	0 €	Total	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les modifications budgétaires au budget Wolframines 2021 présentées ci-dessus.

Vote : Pour 11
 Contre 0
 Abstention 0

N°41/28062021 – Demande de subvention définitive Travaux de réhabilitation logement 2 bis route du Wolfram

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 16 décembre 2019, il avait été approuvé le programme de travaux de réhabilitation de deux logements à usage locatif situés 2 bis Route du Wolfram et demandé une subvention de principe au Conseil Département pour parfaire au financement de ces travaux.

Un accord de principe nous a été rendu par la commission permanente du Conseil Départemental le 7 mai 2020 pour un montant de subvention de 22 703,98 € pour un total de travaux de 75 679,93 Euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le projet de réhabilitation de deux logements à usage locatif situés 2 bis Route du Wolfram pour un montant HT de 75 679,93 €.

- **Approuve** le plan de financement définitif tel que présenté :

Travaux HT : 75 679,93 €	Subventions :	
	Conseil Département :	22 703,98 €
	Conseil Régional :	13 384,00 €
	Autofinancement commune :	39 591,95 €

Total : 75 679,93 €

Total : 75 679,93 €

- **Sollicite** auprès du Conseil départemental de l'Allier l'attribution définitive de subvention décidée en séance du 7 mai 2020 au titre de « soutien aux projets des communes »,

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°42/28062021 – Approbation convention de partenariat entre l'Office de Tourisme Val de Sioule et la Commune d'Echassières

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que L'Association Office de Tourisme Val de Sioule a pour objet d'exercer les missions de service public qui lui sont confiées par la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne détentrice de la compétence « promotion du tourisme » sur l'ensemble de son territoire.

Pour lui permettre de remplir cette tâche d'intérêt public, un partenariat doit être établi entre l'Office de Tourisme Val de Sioule et la Commune d'Echassières qui gère le site de Wolframines. La Commune d'Echassières s'engage à mettre à disposition le personnel de Wolframines afin d'appliquer la présente convention.

Une convention a été établie et est présentée au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide** la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme Val de Sioule et la Commune d'Echassières concernant la promotion et le fonctionnement du site Wolframines,

- **Dit** que cette convention est conclue pour une durée de 2 mois, du 1^{er} juillet au 31 août 2021,

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°43/28062021 – Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de « Plan de relance » pour pose de panneaux solaires sur des bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installer des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments de l'école communale et de la salle du Conseil Municipal.

Pour ce faire un devis a été demandé à l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, entreprise qui a déjà installé les panneaux solaires sur le nouvel hangar communal.

Les devis suivants ont été déposés en mairie pour les deux bâtiments :

- Bâtiment de l'école : pose d'une centrale photovoltaïque de 36 kw pour un montant de 40 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 10 000 €

- Bâtiment du Conseil Municipal : pose d'une centrale photovoltaïque de 9 kw pour un montant de 20 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 2 500 €.

Après avoir étudié les pièces du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **Approuve** les devis présentés par l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, soit :

- Bâtiment de l'école pour un montant de 40 000,00 € HT

- Bâtiment de l'école pour un montant de 20 000,00 € HT

• **Sollicite** l'aide du Conseil Départemental de l'Allier au titre du « Plan de relance – énergies renouvelables», pour aider au financement de cette opération, chiffrée à 60 000,00 € HT soit 72 000,00 € TTC.

• **Approuve** le plan de financement suivant :

- Conseil Départemental (30 %)	18 000 €
- Conseil Régional (30%)	18 000 €
- DSIL (20 %)	12 000 €
- Autofinancement budget communal	12 000 €

• **Prévoit** le financement nécessaire au budget communal 2021 section investissement compte 2313.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°44/28062021 – Demande de subvention au Conseil Régional au titre de « Plan de relance » pour pose de panneaux solaires sur des bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installer des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments de l'école communale et de la salle du Conseil Municipal.

Pour ce faire un devis a été demandé à l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, entreprise qui a déjà installé les panneaux solaires sur le nouvel hangar communal.

Les devis suivants ont été déposés en mairie pour les deux bâtiments :

- Bâtiment de l'école : pose d'une centrale photovoltaïque de 36 kw pour un montant de 40 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 10 000 €

- Bâtiment du Conseil Municipal : pose d'une centrale photovoltaïque de 9 kw pour un montant de 20 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 2 500 €.

Après avoir étudié les pièces du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **Approuve** les devis présentés par l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, soit :

- Bâtiment de l'école pour un montant de 40 000,00 € HT
- Bâtiment de l'école pour un montant de 20 000,00 € HT

• **Sollicite** l'aide du Conseil Régional au titre du « Plan de relance – énergies renouvelables», pour aider au financement de cette opération, chiffrée à 60 000,00 € HT soit 72 000,00 € TTC.

• **Approuve** le plan de financement suivant :

- Conseil Régional (30%)	18 000 €
- Conseil Départemental (30 %)	18 000 €
- DSIL (20 %)	12 000 €
- Autofinancement budget communal	12 000 €

• **Prévoit** le financement nécessaire au budget communal 2021 section investissement compte 2313.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°45/28062021 – Demande de subvention au titre de la DSIL pour pose de panneaux solaires sur des bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'installer des panneaux solaires sur les toitures des bâtiments de l'école communale et de la salle du Conseil Municipal.

Pour ce faire un devis a été demandé à l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, entreprise qui a déjà installé les panneaux solaires sur le nouvel hangar communal.

Les devis suivants ont été déposés en mairie pour les deux bâtiments :

- Bâtiment de l'école : pose d'une centrale photovoltaïque de 36 kw pour un montant de 40 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 10 000 €

- Bâtiment du Conseil Municipal : pose d'une centrale photovoltaïque de 9 kw pour un montant de 20 000 € HT, auxquels s'ajoute un estimatif de raccordement de 2 500 €.

Après avoir étudié les pièces du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **Approuve** les devis présentés par l'entreprise SYSTEMES SOLAIRES, soit :

- Bâtiment de l'école pour un montant de 40 000,00 € HT
- Bâtiment de l'école pour un montant de 20 000,00 € HT

• **Sollicite** l'aide de l'Etat au titre de la DSIL, pour aider au financement de cette opération, chiffrée à 60 000,00 € HT soit 72 000,00 € TTC.

• **Approuve** le plan de financement suivant :

- Conseil Régional (30%)	18 000 €
- Conseil Départemental (30 %)	18 000 €
- DSIL (20 %)	12 000 €
- Autofinancement budget communal	12 000 €

• **Prévoit** le financement nécessaire au budget communal 2021 section investissement compte 2313.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°46/28062021 – Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du « Plan de relance redynamisation du bourg »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la pandémie, il convient de rendre plus attractif le centre bourg et ses commerces. Il a été évoqué à plusieurs reprises l'instauration d'une carte fidélité applicable dans tous les commerces d'Echassières et l'installation d'une sonorisation au cœur de bourg avec diffusion de musique les week-ends.

Pour ce faire des devis ont été demandés.

- Entreprise ADELYA de Labège : carte de fidélité pour un montant de 8 200,00 € HT
- Entreprise A2P : Sonorisation bourg pour un montant de 7 500,00 € HT,

Après avoir étudié les pièces du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **Approuve** les devis présentés par :

- l'entreprise ADELYA pour la carte de fidélité pour un montant de 8 200,00 € HT
- l'entreprise A2P pour la sonorisation du bourg pour un montant de 7 500,00 € HT

• **Sollicite** l'aide du Conseil Départemental au titre du « Plan de relance – redynamisation du bourg », pour aider au financement de cette opération, chiffrée à 15 700,00 € HT soit 18 840,00 € TTC.

• **Approuve** le plan de financement suivant :

- Conseil Régional (30%)	4 710 €
- Conseil Départemental (30 %)	4 710 €
- Autofinancement budget communal	6 280 €

• **Prévoit** le financement nécessaire au budget communal 2021 section investissement compte 2181.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°47/28062021 – Demande de subvention au Conseil Régional au titre du « Plan de relance redynamisation du bourg »

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la pandémie, il convient de rendre plus attractif le centre bourg et ses commerces. Il a été évoqué à plusieurs reprises l'instauration d'une carte fidélité applicable dans tous les commerces d'Echassières et l'installation d'une sonorisation au cœur de bourg avec diffusion de musique les week-ends.

Pour ce faire des devis ont été demandés.

- Entreprise ADELYA de Labège : carte de fidélité pour un montant de 8 200 € HT
- Entreprise A2P : Sonorisation bourg pour un montant de 7 500 € HT,

Après avoir étudié les pièces du dossier, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **Approuve** les devis présentés par :

- l'entreprise ADELYA pour la carte de fidélité pour un montant de 8 200,00 € HT
- l'entreprise A2P pour la sonorisation du bourg pour un montant de 7 500,00 € HT

• **Sollicite** l'aide du Conseil Régional au titre du « Plan de relance – redynamisation du bourg », pour aider au financement de cette opération, chiffrée à 15 700,00 € HT soit 18 840,00 € TTC.

• **Approuve** le plan de financement suivant :

- Conseil Régional (30%)	4 710 €
- Conseil Départemental (30 %)	4 710 €
- Autofinancement budget communal	6 280 €

• **Prévoit** le financement nécessaire au budget communal 2021 section investissement compte 2181.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

N°48/28062021 – Motion de soutien à la Fédération Nationale des communes forestières

M. le Maire donne connaissance de la demande de la Fédération Nationale des communes forestières concernant l'augmentation de la contribution des communes forestières au financement de l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **adopte** la motion de la Fédération Nationale des communes forestières jointe en annexe 1 à la présente délibération.

Vote :

Pour : 11

Abstentions : 0

Contre : 0

L'ordre du jour est épuisé.

Aucune autre question n'est posée par les membres présents du Conseil Municipal

La séance est levée à 20 h 00.

ANNEXE 1 – Motion de la Fédération nationale des Communes forestières



Motion de la Fédération nationale des Communes forestières

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025,
- Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens,
- Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

CONSIDERANT :

- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires,
- L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des communes déjà exsangues,
- Les incidences sérieuses sur l'approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ;
- Les déclarations et garanties de l'Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique,

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin,

▪ exige :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

▪ demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.